

Mes règles de conduite 2016-2017

MESSAGE AUX PARENTS

Pour conduire les élèves à la réussite, le MEES, s'ouvre sur une déclaration ferme à propos des trois grandes missions de l'école :

- **Instruire**, avec une volonté réaffirmée
- **Socialiser**, pour apprendre à mieux vivre ensemble
- **Qualifier**, selon des voies diverses



Une des orientations de notre projet éducatif précise que l'école s'engage à apprendre à l'élève à interagir adéquatement avec les autres et à promouvoir l'ouverture et la tolérance envers les différences individuelles. L'école s'engage également à conscientiser l'élève au fait que sa collaboration et sa participation contribuent à améliorer la vie en société.

L'école se veut un lieu où chaque personne est acceptée et respectée avec sa personnalité, sa culture, ses capacités et ses besoins. Ainsi, elle peut s'épanouir comme individu.

L'acquisition d'une discipline personnelle, le développement de relations positives avec les autres et le respect de ses engagements développent l'autonomie et le sens des responsabilités de l'élève.

Dans cette tâche, **la collaboration des parents est essentielle**. Nous devons situer nos actions dans un contexte éducatif. Nous vous invitons à prendre connaissance des règles de conduite décrites dans ce carnet; discutez-en avec votre enfant, puis invitez-le à signer l'engagement joint à ce document. De cette façon, il sentira que ses parents, le personnel de l'école et lui-même forment une alliance pour qu'il devienne un citoyen respectueux, responsable et autonome.

MESSAGE AUX ÉLÈVES

Un code de vie : pourquoi?

Ton école Monseigneur-Gilles-Gervais est une petite société de quelques centaines d'élèves. Afin d'assurer la sécurité de chacun et des relations harmonieuses entre les personnes qui y vivent (élèves et adultes), nous te présentons le code de vie.

Nous souhaitons développer chez toi:

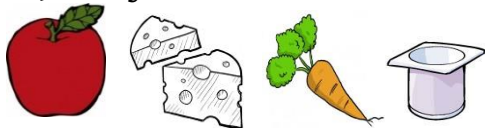
- ton sens des responsabilités
- ta façon de vivre en groupe
- ton ouverture aux autres

Un code de vie : c'est quoi?

Un code de vie est composé de règles et de mesures de sécurité permettant d'assurer le bon fonctionnement de notre milieu de vie. Il précise les comportements et les attitudes attendus de chaque élève.

Tu trouveras dans les pages qui suivent la description des attentes que nous avons envers toi et les autres élèves.

Tu comprendras, au fil de ta lecture, qu'il y a des conséquences positives ou négatives pour chacun de tes choix.

Principes	Règles (comportement attendu) Je me respecte lorsque :	Raisons (pourquoi le faire)
Je me respecte	1.1 Je m'habille convenablement pour venir à l'école selon les activités prévues et la température. Je porte des chaussures attachées en tout temps dans l'école.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour être confortable. ➤ Parce que je prends soin de mon image et je suis plus en mesure d'apprécier les activités de l'école.
	1.2 Je mange une collation santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour que mon attention soit soutenue. ➤ Pour que mon corps dispose de tous les éléments nutritifs essentiels à ma croissance.
	1.3 Je respecte les limites de la cour d'école. Je libère les escaliers de la cour en tout temps.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour assurer ma sécurité personnelle et celle des autres.

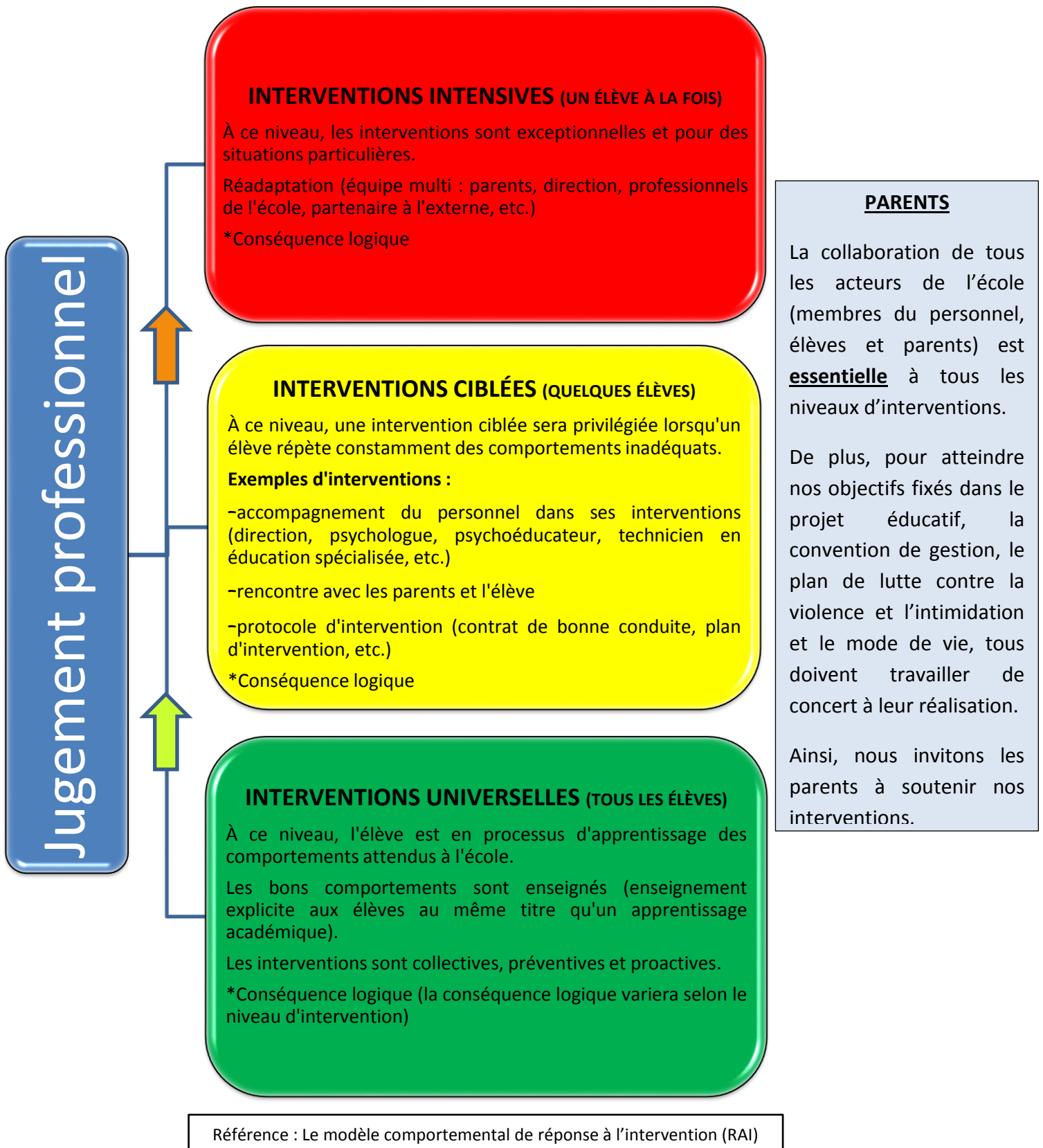
Principes	Règles (comportement attendu) Je respecte les autres lorsque :	Raisons (pourquoi le faire)
Je respecte les autres	2.1 Je parle poliment et calmement pour exprimer mon opinion ou expliquer une situation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour développer des relations saines avec les gens que je côtoie. ➤ Pour mieux se comprendre entre nous et vivre dans un climat agréable.
	2.2 Je traite les autres (adultes et élèves) avec respect dans mes gestes et mes paroles.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour vivre dans un milieu où chacun a la chance de grandir dans un environnement agréable afin de préserver et développer ma personnalité. ➤ Pour vivre dans un milieu équilibré, stimulant où chacun peut rayonner à sa façon.
	2.3 J'adopte des comportements sécuritaires, calmes et pacifiques.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour mieux se comprendre entre nous et vivre dans un climat agréable. ➤ Pour la sécurité de chacun. ➤ Pour vivre dans un milieu où chacun a la chance de grandir dans un environnement agréable afin de préserver et développer ma personnalité.
	2.4 Je laisse aux autres ce qui leur appartient.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour que tous se sentent bien et en sécurité dans leur école.
	2.5 Je circule en silence pendant les heures de classe.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour permettre un climat agréable et favorable aux apprentissages.
	2.6 Je m'ouvre à la différence.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour reconnaître que chaque personne a sa valeur, ses capacités et ses besoins.

Principes	Règles (comportement attendu) Je respecte l'environnement lorsque :	Raisons (pourquoi le faire)
<u>Je respecte mon environnement</u>	3.1 Je garde mon école propre à l'intérieur comme à l'extérieur. J'ai deux paires de chaussures : une pour l'intérieur et une pour l'extérieur.	➤ Pour vivre dans un environnement propre.
	3.2 Je prends soin de mon matériel scolaire et du matériel qui m'est prêté.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour reconnaître la valeur du matériel. ➤ Pour garder le matériel en bon état. ➤ Pour pouvoir réutiliser le matériel.

Principes	Règles (comportement attendu) Je suis responsable lorsque :	Raisons (pourquoi le faire)
<u>Je suis responsable de ma réussite</u>	4.1 Je fais le travail demandé.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parce que je suis le moteur de ma propre réussite. ➤ Pour m'aider à développer mon potentiel.
	4.2 J'ai le matériel scolaire requis en tout temps. Je laisse à la maison tout ce qui n'est pas utile à mes apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour bien accomplir mon travail. ➤ Pour éviter de prendre du retard dans mes apprentissages. ➤ Pour maintenir mon implication scolaire. ➤ Pour éviter les distractions.
	4.3 Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Par souci des autres. ➤ Pour développer de bonnes habitudes de travail. ➤ Pour contribuer à la qualité du climat d'apprentissage de ma classe.

Précisions sur la tenue vestimentaire :

Je me présente à l'école dans une tenue convenable. Mes vêtements sont propres, décents et n'affichent pas d'idées sexistes, racistes, violentes ou dégradantes. Je ne porte ni bustier, ni camisole trop échancrée ou à bretelles filiformes. Les shorts, jupes et robes sont de longueur adéquate pour venir à l'école. Si je soupçonne que mon vêtement est trop court, je peux mettre un legging en dessous.



Liste de comportements qui pourraient justifier une intervention ciblée ou intensive

Actions pouvant être prises dans le contexte

Liste de comportements qui ne seront jamais tolérés	Actions possibles
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bagarre ➤ Toute forme d'agression verbale ou physique ➤ Impolitesse ➤ Taxage ➤ Vol ➤ Vandalisme ➤ Possession d'objet qui menace la sécurité des autres ➤ Intimidation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'élève fautif avise lui-même ses parents en présence d'un adulte de l'école ➤ Excuses ou réflexion verbales, écrites ou dessinées ➤ Geste réparateur ➤ Retrait de privilèges ➤ Retrait des récréations ➤ Récréation en garde à vue avec un adulte ➤ Rencontre avec le TES ou le psychoéducateur ➤ Rencontre avec la direction et les parents ➤ Contrat (feuille de route) ➤ Retenue éducative ➤ Tâche éducative portant sur la prévention de l'intimidation et de la violence ➤ Rencontre avec un policier communautaire en présence des parents ➤ Suspension à l'école ➤ Toute autre action prise en concertation avec l'équipe d'intervenants.

SI TU VEUX PARLER D'INTIMIDATION...

Si votre enfant vous rapporte être victime d'intimidation, il est important de communiquer avec l'école dans les meilleurs délais. De cette façon, nous pourrons intervenir rapidement et éviter que certaines situations ne dégénèrent. C'est notre responsabilité d'agir et d'intervenir, mais c'est la vôtre de nous en informer.

En personne		<p>L'élève victime ou témoin va voir un adulte de l'école en qui il a confiance.</p> <p>Le parent peut aussi le faire en prenant d'abord rendez-vous afin de s'assurer de la disponibilité d'un intervenant.</p>
Par courriel		<p style="text-align: center;"> gervais@csp.qc.ca agissons.gilles-gervais@csp.qc.ca </p> <p>(la direction et l'éducatrice spécialisée recevront votre message)</p>
Au Téléphone		<p>450-653-7610</p>
Par écrit		<p>Remplir le document de signalement et le déposer dans la boîte prévue à cet effet.</p> <p>(formulaire disponible dans l'agenda (2014-2015), au secrétariat ou sur le site de l'école.)</p>

Lorsqu'une situation d'intimidation survient, elle est rapportée à la direction d'école et analysée par notre personnel d'intervention technique et professionnel. La direction et son équipe décident alors de la démarche à entreprendre et se réserve le droit d'ajouter ces conséquences à celles déjà prévues au code de vie. La direction se réserve également le droit d'adapter les conséquences en fonction de la nature, de la fréquence et de la gravité de la situation.

	INFRACTION	CONSÉQUENCES	x
Activité de prévention et de sensibilisation réalisées par l'école	1re	Communication aux parents Réflexion écrite sur l'intimidation ou la violence avec participation et signature des parents (fiche réflexion du pourquoi) Excuses écrites envers l'intimidé ou autre geste réparateur Garde à vue pour 1 jour, accompagné d'un adulte à tout moment libre (récréations suspendues, dîner, etc.) <i>Le titulaire informe le parent de l'élève intimidé et voit le soutien à lui apporter en lien avec l'équipe d'intervention</i>	
Mesures d'encadrement	2e	Rencontre avec les parents de l'élève en faute, titulaire, technicienne en éducation spécialisée et la direction Signature d'un contrat par l'élève intimidateur et ses parents Réparation supervisée envers la victime (ex : lui rendre un service) Travail sur l'intimidation ou la violence (affiche, recherche, texte, etc...) avec la participation des parents à la maison Garde à vue pour 3 jours, accompagné d'un adulte à tout moment libre (récréations suspendues, dîner, etc.) Possibilité de rencontrer un intervenant externe (policier éducateur, travailleur social, etc.)	
Intervention	3e	Rencontre avec les parents de l'élève en faute, titulaire, technicienne en éducation spécialisée et la direction (autres personnes selon la situation) Ajustement du contrat pour l'élève fautif et ses parents Suspension interne ou externe Détermination de la durée de la garde à vue Plan d'intervention Référence obligatoire à des services (travailleur social, psychoéducatrice, psychologue, etc.)	

*En cas de situation extrême, un changement d'école pourrait être envisagé.

N.B Pour voir la version complète du plan de lutte contre l'intimidation, veuillez vous référer au courriel envoyé en début d'année ou consulter notre site web au <http://mrgillesgervais.csp.qc.ca/>



POUR LES USAGERS DE L'AUTOBUS

- Je ne peux pas prendre l'autobus si je ne suis pas inscrit dans un circuit (matin, soir).
- Je ne peux pas changer de circuit d'autobus à moins d'une autorisation de la Commission scolaire des Patriotes.

Avant le trajet

Je prends mon rang assis calmement à l'endroit indiqué au gymnase (sur la ligne qui est face au numéro d'autobus), je ne mange pas. Au signal, je me déplace en respectant les autres.

Dans l'autobus

- Je m'assois le plus rapidement possible et je laisse l'allée centrale libre.
- Je demeure assis(e) durant le trajet et je respecte les autres en paroles et en gestes.
- Je ne sors pas la tête, les bras, les mains ou toute autre partie du corps, en dehors de l'autobus.
- Je ne lance pas d'objets à l'intérieur ou à l'extérieur de l'autobus.
- Je ne mange pas dans l'autobus.
- Je n'utilise la porte de secours qu'en cas d'urgence seulement.
- Je parle calmement.
- Je ne parle au chauffeur qu'en cas de nécessité.
- Je ne cause aucun dommage à l'autobus. Les élèves trouvés responsables de bris devront payer les réparations.
- Je transporte uniquement des objets ou équipements qui peuvent être tenus sur les genoux (sac d'école, sac de toile).
- J'attends les instructions du chauffeur avant de quitter l'autobus, en cas de panne ou d'accident.
- J'attends l'arrêt complet de l'autobus avant de me lever et de descendre.

CONSÉQUENCES

- | | |
|--|--|
| 1re plainte écrite envoyée à l'école. | La direction informe mes parents, 1er avis. |
| 2e plainte écrite envoyée à l'école. | La direction informe mes parents, 2e avis. |
| 3e plainte écrite envoyée à l'école. | Je peux être retiré(e) du transport scolaire pour un temps déterminé par la direction. |
| 4e plainte écrite envoyée à l'école. | Je peux être retiré(e) du transport scolaire pour une période indéterminée par la direction. |

ENGAGEMENT

Les règles de vie contenues dans ce document sont celles que je dois respecter. Elles font de notre école un endroit où il fait bon vivre, où on se sent bien et en sécurité.

J'ai le droit au respect et j'ai le devoir de respecter les personnes et les choses qui m'entourent.

Je m'engage à respecter les **RÈGLES DE VIE** de mon école.

Élève

Parents

Direction

Date